

LA POPULATION URBAINE AU REGARD DE SES CONDITIONS DE SURVIE : DEPENDANTS ET PRODUCTEURS

Roland DEVAUGES

ORSTOM

La croissance démographique et les activités rétribuées n'ont généralement pas évolué à la même cadence dans les villes du Tiers-Monde. Le retard des secondes, surtout lorsqu'il était estimé en termes de marché de l'emploi au sens "occidental" du terme, devait entraîner une paupérisation croissante des populations urbaines, aboutissant rapidement à une situation de survie. L'examen sous cet angle de la population brazzavilloise permettra de situer et de chiffrer, catégorie par catégorie, les problèmes qui se posent à cet égard et d'émettre quelques hypothèses, en termes de besoins et de potentialités d'activité, sur leur évolution possible.

1. LES CATEGORIES DE POPULATION : DEFINITIONS ET VOLUMES

La population de Brazzaville, comprise dans ses limites administratives, s'élevait au recensement de 1974 à 298.967 personnes (1). Pour englober la totalité de la population urbaine, il faudrait ajouter ici une partie du district de Ngamaba, situé à la périphérie. L'étude des conditions de survie de cette population pose en premier lieu le problème de sa répartition en "dépendants" et en "producteurs", au sens le plus large de ces termes et étant entendu que toutes les situations intermédiaires entre ces deux extrêmes existent couramment et que toutes les catégories de citoyens évoluent à un moment ou à un autre entre les divers statuts qu'elles représentent ; soit pour des raisons naturelles, telles que le passage de l'enfance à l'âge adulte, puis de celui-ci à la vieillesse, ou conjoncturelles, entre l'activité et le chômage, le salariat et le travail à son compte, etc. On entend par dépendants ceux qui consomment sans pour autant exercer une activité de production de biens ou de service, fut-ce de consommation domestique, soit directement, soit par l'intermédiaire d'espèces monétaires : les producteurs sont alors ceux exerçant de telles activités ; dépendants et producteurs constituent ainsi l'ensemble de la population urbaine.

Cette ventilation s'appuiera, pour plus de clarté, sur les catégories utilisées par les recensements, au prix de quelques déplacements de catégories, regroupements en sous-ventilation qui seront toujours dûment mentionnés (tableau 1). On considèrera ainsi comme faisant partie des dépendants, les enfants jusqu'à 14 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus. On y ajoutera parmi les "personnes en âge de travailler" (de 15 à 59 ans), les "divers inactifs", les "élèves et étudiants" et les "chômeurs". On obtiendra ainsi un total de 201.170 dépendants, répartis en 108.441 hommes et 92.729 femmes, représentant les 2/3 de la population de la ville. Les producteurs, de leur côté, comprendront évidemment les "actifs au travail", seule catégorie de producteurs pris en compte comme tels par les démographes ; mais on rangera à côté d'eux les "ménagères et personnes s'occupant du foyer" qui occupent en réalité un statut intermédiaire entre les dépendants et les producteurs proprement dits. Il faudrait également ranger ici les "rentiers et retraités" et les étudiants, classés par le recensement parmi les "inactifs", du fait qu'ils sont producteurs d'espèces monétaires même s'ils ne sont pas producteurs au sens classique du terme. Faut toutefois de pouvoir les dénombrer de façon exacte au recensement, on les laissera parmi les dépendants. Ces remarques faites, on obtient (tableau 1) un total de producteurs, au sens fonctionnel du terme, de 101.608 personnes, réparties en 43.148 hommes et 58.460 femmes (2).

Tableau 1 : REPARTITION DE LA POPULATION DE BRAZZAVILLE EN 1974, EN "DEPENDANTS" ET "PRODUCTEURS"

Catégorie	Hommes	Femmes	Ensemble
<u>Dépendants</u>	108.441	92.729	201.170
dont			
Enfants de 0 à 4 ans	28.830	28.588	57.418
Enfants de 5 à 14 ans	41.353	43.679	85.032
Personnes âgées de 60 ans et plus	2.710	2.829	5.539
Divers inactifs	1.584	1.101	2.685
Elèves et étudiants	18.590	12.849	31.439
Actifs au chômage	15.374	3.683	19.057
<u>Producteurs</u>	43.148	58.460	101.108
dont			
Actifs au travail	43.098	12.869	55.967
Ménagères et personnes s'occupant du foyer	50	45.591	45.641
Total de la population	151.589	151.189	302.778 *

(RGP vol.1-1, p. 4 ; vol. 1-4, p. 17)

* Ce chiffre obtenu par recoupement dépasse celui du Recensement Général de la population

2. LES DEPENDANTS

C'est au niveau des dépendants que se rencontrent les problèmes les plus délicats posés par la subsistance de la population urbaine. A côté des dépendants normaux, tels que les enfants, les malades et les vieillards, on rencontre en effet ici les catégories anormalement chargées de scolarisés prolongés et de chômeurs qui aggravent la charge déjà lourde, du fait de l'extrême jeunesse de la population, supportée par la partie de la population - déjà insuffisante en nombre et en niveau de rémunération - effectivement au travail.

2.1. Les enfants de 0 à 4 ans

Classe d'âge la plus nombreuse, les 57.418 enfants de 0 à 4 ans (tableau 1), représentent la forme la plus achevée de dépendance du fait qu'ils reçoivent de l'environnement la totalité des biens et services nécessaires à leur survie sans être en mesure de fournir eux-mêmes une contrepartie. La jeunesse de la population de Brazzaville et l'importance de son mouvement naturel en font une catégorie proportionnellement nombreuse et d'un entretien particulièrement coûteux, par comparaison avec l'enfant en milieu rural, du fait de la régression de l'allaitement maternel ou, plus exactement, de son relais précoce par des aliments importés ; du fait aussi du coût des soins d'habillement et de santé dans un milieu urbain où "tout s'achète" et de la manière attentive et parfois un peu ostentatoire dont les parents s'occupent de leur descendance.

2.2. Les enfants de 5 à 14 ans

Les 85.032 enfants de 5 à 14 ans (tableau 1), soit près du tiers de la population, nécessitent en principe moins de soins que les plus jeunes. Ils commencent en outre très tôt, dès 7-8 ans, à fournir de petits services dans le ménage et même à exercer de petits commerces rémunérateurs, tels que la vente de cigarettes ou de chewing-gum pour les garçons et, pour les fillettes, la participation aux commerces plus ou moins occasionnels exercés par les "mamâns" à la porte des clôtures ou au marché. Toutefois, le caractère très généralisé de la scolarisation (3) diminue la possibilité de ces services annexes et alourdit les charges d'entretien : cahiers, livres surtout, uniforme (4), qui s'ajoutent aux charges normales de "soutien" (nourriture, frais de santé, etc.).

2.3. Les personnes âgées et "divers inactifs"

La catégorie des 60 ans et plus est ici ambiguë puisqu'elle recouvre aussi bien les rentiers et retraités, producteurs d'espèces monétaires, que les dépendants proprement dits. Numériquement peu importante - 5.539 personnes (tableau 1), à peu près également réparties entre les hommes et les femmes - elle représente en fait souvent davantage une aide domestique non négligeable qu'une charge pour la population active.

Les "divers inactifs" du recensement, également peu nombreux (2.585 personnes dont les 3/5 d'hommes) comportent, comme les personnes âgées, un petit nombre de rentiers et retraités, à côté de malades, handicapés, etc. De la même manière que celles-ci, ils peuvent être souvent considérés comme des aides domestiques autant que comme des assistés (5).

2.4. Les élèves et étudiants de 15 ans et plus

Les "élèves et étudiants" de 15 ans et plus, classés au recensement parmi les inactifs, sont à ranger ici, à l'exception des étudiants qui perçoivent une bourse (6), dans la catégorie des dépendants totaux. Au regard de cette situation de dépendance à l'égard des familles, les élèves de l'enseignement secondaire représentent sans doute la charge la plus lourde du fait des frais entraînés par la scolarisation, beaucoup plus lourds que dans le primaire et croissant à mesure qu'ils s'approchent des classes terminales. Ces frais scolaires s'ajoutent aux charges normales de soutien - nourriture, vêtements, hébergement dans des conditions leur permettant de travailler, santé, etc. - elles-mêmes plus lourdes pour des adolescents que pour des enfants. De surcroît, le temps plus long consacré à leurs études ne leur permet guère d'exercer les petites activités commerciales ou d'aide familiale dévolues aux plus jeunes. Cette dépendance économique totale à l'égard de leur famille est généralement plus longue pour les lycéens que pour les lycéennes qui très souvent se marient ou vivent en concubinage avant la fin de leurs études (7). Les étudiants sont à dissocier des autres élèves : ils perçoivent une bourse représentant un salaire moyen (8), et à partir de la dernière année de licence, ils sont logés en campus où ils bénéficient de meilleures conditions de travail. A ce titre, ils devraient donc être rangés parmi les actifs (9).

Situés à la période charnière du passage à la vie active, les élèves et étudiants polarisent plusieurs des problèmes sociaux les plus significatifs soulevés par la manière dont la population urbaine tend à résoudre ses problèmes de survie dans une conjoncture essentiellement caractérisée, dans sa propre perspective, par le sous-emploi.

Le nombre élevé des scolarisés de 15 ans et plus (31.439 dont 18.590 garçons et 12.849 filles) ne s'explique pas seulement par le fait que la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans mais aussi par un engouement particulier pour l'enseignement secondaire. En effet, pour la classe d'âge des 15-19 ans, 70 % des garçons et 56 % des filles ont "fréquenté" l'enseignement secondaire au moins (tableau 2).

Tableau 2 : PROPORTION DE LA POPULATION AGE E DE 15 ANS ET PLUS, AYANT AU MOINS LE NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU SENS LARGE DU TERME (en %)

Ages	Garçons	Filles	Total
15 - 19 ans	70	56	63
20 - 24 ans	59	37	48
25 - 29 ans	41	16	28
30 - 34 ans	25	6	16
40 - 44 ans	11	1	6
45 - 49 ans	6	1	4
Ensemble des 15 ans et plus	37	23	30

(RGP, vol. 1-4, p. 10 - sondage au 1/25e)

L'ancienneté relative de cet enseignement dans la population brazzavilloise se manifeste par le fait que, pour le groupe des 25-29 ans, ces taux sont encore de 41 et 16 % selon le sexe. Chez ceux de dix ans plus âgés, ils sont encore de 17 % chez les hommes, mais sont tombés à 2 % chez les femmes. La scolarisation des filles est donc un phénomène beaucoup plus récent, mais il a pris très rapidement de l'extension puisque dans les tranches d'âges des 15-19 ans, et plus encore au niveau de l'enseignement primaire, le taux de scolarisation des filles se rapproche de celui des garçons.

Cette volonté générale de promotion de l'enseignement témoigne d'une réussite sociale et d'une volonté de progrès qui sont indiscutables et que montrent bien non seulement le taux maximal de fréquentation des établissements officiels (10) et des collèges populaires (11), mais aussi la prolifération des établissements privés et des cours du soir. Toutefois, du fait de son excès même, elle n'a pas que des aspects positifs. L'excès de

la demande entraîne une surcharge des effectifs scolaires et la nécessité de recruter pour partie des maîtres insuffisamment préparés, ce qui provoque une baisse certaine de la qualité moyenne de l'enseignement, en dehors du moins des meilleurs établissements d'Etat. Simultanément, l'absence de débouchés vers la vie active conduit à maintenir dans l'enseignement des éléments dont les chances de réussite sont faibles, alourdissant d'autant les effectifs déjà pléthoriques des établissements en même temps que les charges des familles. La répartition de cette même population de 15 ans et plus selon le diplôme obtenu - et non plus selon les cours suivis - indique bien les médiocres résultats de cette fréquentation scolaire prolongée, y compris cette fois pour l'enseignement supérieur.

Tableau 3 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'AGE, LE SEXE ET LE DERNIER DIPLOME OBTENU (en %)

Classes d'âge	CEPE		BREVET		BAC		Supérieur	
	H	F	H	F	H	F	H	F
15-19 ans	52,4	48,2	13,5	2,5	0,3	1,1	E	E
20-24 ans	34,6	28,2	26,3	10,4	6,4	0,5	0,3	E
25-29 ans	35	14	11,4	5,6	3,7	1	0,9	E
30-34 ans	23,9	4,4	7,6	1,2	3	0,8	2,3	E
35-39 ans	18,7	3,1	3,7	0,6	1,1	E	0,6	E
40-44 ans	15,7	1,7	0,9	0,5	1,7	0,4	0,4	E
45-49 ans	7	0,6	2,5	0,5	0,9	E	1,6	E
Ensemble	29,4	20	10,9	3,2	2,5	0,4	0,3	E

(RGP, vol. I-4, p. 13, sondage au 1/25e)

La moitié des 15 à 19 ans (tableau 3) sont, à la date du recensement, au moins titulaires du CEPE : la proportion est à peine inférieure chez les filles qui ont donc bien rattrapé les garçons. Au niveau du Brevet toutefois, les taux sont, dès cet âge, sensiblement plus faibles chez celles-ci que chez les garçons. On observe par contre pour les deux sexes un gonflement de la classe plus âgée, et même de celle qui suit. Cela dénote bien un retard scolaire général, important, puisque la réussite au brevet devrait se situer vers l'âge de 15-16 ans.

Ce même phénomène se manifeste à propos du baccalauréat par le regroupement de fortes proportions de diplômés dans les classes de 25 à 29 et de 30 à 34 ans et se poursuit, avec des taux évidemment beaucoup plus faibles et d'une manière mesurable chez les hommes seulement, au niveau de l'enseignement supérieur où les proportions les plus fortes de licenciés et assimilés apparaissent chez les 30 à 34 ans puis chez les 25 à 29 ans. Le déchet scolaire proprement dit, c'est-à-dire le nombre relatif d'élèves ou d'étudiants abandonnant un enseignement sans avoir obtenu le diplôme qui le sanctionne, ne peut malheureusement pas être apprécié de façon précise ; une comparaison classe d'âge par classe d'âge n'aurait pas grand sens du fait des retards par rapport à la scolarisation normale qui viennent d'être signalés. L'absence des effectifs sur lesquels sont calculés les taux fournis par le recensement ne permettant pas les regroupements nécessaires. L'énorme décalage, pour les classes d'âge principalement concernées, entre la proportion d'élèves de l'enseignement secondaire d'une part, et celle des brevetés et des bacheliers d'autre part (tableaux 2 et 3), laisse toutefois penser que ce déchet est considérable.

La prolongation à tout prix de la scolarité, au delà des limites du rentable, dont témoignent au moins partiellement ces chiffres, n'est pas autre chose, pour les éléments les plus médiocres, qu'un chômage déguisé, une réponse que l'on peut dire en un sens généreuse et optimiste, mais en un autre anti-économique, de la population urbaine à l'absence de demande venant du secteur de la production. En effet, si elle se traduit par un gain de formation toujours positif, même lorsqu'il est modeste, pour les jeunes qui la reçoivent, cette politique se fait finalement aux dépens de la collectivité : des familles d'abord pour lesquelles elle alourdit et prolonge la charge de ces jeunes, de l'enseignement ensuite qui traîne des effectifs inutilement lourds et amorphes, et de l'Etat enfin qui y pourvoit. C'est une fuite en avant dont les gouvernants sont parfaitement conscients mais à laquelle, face à une situation qu'il n'était pas en leur pouvoir de maîtriser (12), ils ont dû eux-mêmes donner des gages en prolongeant jusqu'à 16 ans la scolarité obligatoire en ouvrant, à une certaine époque, les collèges populaires, etc. ; mesures destinées à diminuer, au moins pour quelques années, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi.

En réalité, le problème se pose en termes encore beaucoup plus graves et plus généraux, et doit être étendu aux éléments qui enregistrent une réussite normale, à partir du moment où ils sont en nombre excessif au regard de la capacité d'absorption du milieu. Or, même si un tel seuil est difficile à établir, il faut bien constater qu'une saturation se manifeste aujourd'hui, même chez les bacheliers, les diplômés de l'enseignement technique et même les possesseurs de titres universitaires de haut niveau dont

l'intégration - toujours dans la fonction publique - ne peut se faire que par la création d'une direction de service ou d'un poste équivalent. Ainsi, la réussite scolaire aussi bien que l'échec provoquent au niveau social ce que Samir Amin appelle au plan économique une croissance sans développement, faute d'une évolution équivalente de l'ensemble de la formation sociale. Elle hausse le niveau normal d'exigence des nouveaux actifs potentiels qui, chaque année, et tous les palliatifs épuisés, se présentent sur le marché du travail et accroît d'autant la difficulté d'y répondre. En ce sens, les chiffres fournis ici décrivent non seulement l'état du moment de cette partie de la population encore en cours de formation mais aussi, qualitativement et quantitativement, son niveau probable au cours des années à venir et le niveau subséquent des problèmes que posera son intégration à la production.

2.5. Sans-emploi et chômeurs

La situation des élèves et étudiants de 15 ans et plus introduit directement - et par son aspect le plus sensible, celui des jeunes sans emploi - au problème fondamental du décalage entre le volume de la population urbaine et la quantité d'occupations rémunératrices qui s'offrent effectivement à elle. La seule considération de la catégorie des "chômeurs" utilisée par les recensement est donc largement insuffisante. Ne prendre en compte que les "actifs", c'est-à-dire les "personnes effectivement disponibles pour la production", ne permet pas, en effet, d'intégrer le chômage déguisé représenté par les élèves prolongés dont il vient d'être question. Par ailleurs, toujours à propos de ces jeunes au seuil de la vie active, il conviendrait de faire apparaître la distinction socialement importante entre les jeunes à la recherche du premier travail, disposant d'une formation professionnelle utilisable, et les chômeurs vrais, déjà possesseurs d'un métier qui leur donne soit de meilleures chances de trouver du travail soit la possibilité de s'installer à leur compte. La notion de chômeur elle-même, définissant des personnes aptes au travail mais qui sont, pendant la période de référence, sans emploi, recouvre sous son apparente clarté, liée aux conceptions occidentales dont elle est née, toute l'ambiguïté des conceptions de l'emploi et, partant, du sous-emploi et du non-emploi, dès qu'il ne s'agit plus de salariés ou de travailleurs à leur compte engagés dans des activités permanentes et officiellement déclarables. Certes, cette difficulté devrait en principe être palliée par le fait que ce sont les intéressés eux-mêmes qui se déclarent au travail ou en chômage, mais certaines déclarations sont sujettes à caution pour des raisons diverses et contradictoires. Par omission d'abord, certaines déclarations d'activité ne concernant que des occupations à temps partiel ou de remplacement par rapport à la profession réelle, c'est-à-dire les diverses formes du sous-emploi. Par excès, en sens inverse,

certains travailleurs à leur compte se déclarant chômeurs du simple fait qu'ils n'ont pas de travail salarié. Tenter une estimation du non-emploi et de ses variétés implique donc de considérer l'ensemble de ces situations.

Il faut d'abord rendre compte ici d'un phénomène signalé dans de nombreuses villes du Tiers-Monde et dont un examen plus attentif montre qu'il n'est qu'une illusion. Il s'agit de la diminution apparente du taux d'activité de la population, accompagnée parfois d'une réduction corrélative du taux d'inoccupés. Signalé à Brazzaville pour le recensement de 1974, le phénomène est déjà analysé dans une étude sur les taux d'activité faite deux années auparavant (13). Selon les chiffres cités dans cette étude, le taux d'actifs qui était pour les hommes de 92,7 % en 1961, tombe à 78,4 % en 1971. Au recensement de 1974 (tableau 4), il n'est plus que de 74,3 %, témoignant ainsi de la poursuite de la tendance.

Tableau 4 : TAUX D'ACTIVITE PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE

Groupes d'âge	Taux d'activité en %		
	Hommes	Femmes	Total
15 - 19 ans	23,4	14,7	18,9
20 - 24 ans	60,7	16,8	39
25 - 29 ans	95,7	22,5	58,1
Ensemble des 15 ans et plus	74,3	21,8	48,5

(RGP, vol. I-4, p. 37)

Ce phénomène réintroduit directement le problème de la scolarisation prolongée car, ainsi que l'enquête de 1972 le fait justement remarquer, si cette diminution des actifs s'explique partiellement par l'augmentation des retraités, le "phénomène essentiel est l'accroissement considérable du nombre d'élèves et d'étudiants de plus de 15 ans (effectif multiplié par 6 en 10 ans)" (14). La même étude constate également le retard scolaire apparu au recensement de 1974 : "plus de 2000 élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire, dont 1200 garçons [sont âgés de] plus de 20 ans, et on ne peut, estiment les auteurs, s'empêcher de penser qu'un tel degré d'inactivité parmi les jeunes pourrait être la marque d'un chômage déguisé" (15). La même étude estime, toujours en 1972, ce chômage déguisé à près de 5000 jeunes. "à savoir les quelques 4000 élèves des collèges populaires et les 1000 étudiants inscrits en capacité en droit,

dont les taux de réussite respectifs au BEMG et aux examens du CESB sont infimes" (16). Ces chiffres n'ont certainement pas baissé en 1974 ; il conviendrait même d'y ajouter quelques centaines d'élèves inscrits dans les divers établissements libres d'enseignement secondaire après avoir été exclus, pour cause de limite d'âge, des collèges et lycées publics.

Les élèves "prolongés" n'épuisent malheureusement pas la catégorie des jeunes sans emploi. Il faut lui ajouter les chômeurs déclarés des classes d'âge correspondantes. On considèrera pour apprécier le problème d'une manière large les catégories allant de 15 à 29 ans, estimant qu'au delà de 25 ans les effets de la scolarisation prolongée ne se font plus sentir. L'examen des chiffres pour l'ensemble de la population n'a ici pas grand sens (tableau 4) du fait de l'opposition importante qui apparaît entre les hommes et les femmes et qui exprime des situations - et des dynamiques - profondément différentes. Chez les hommes, la proportion d'actifs passe, des 15-19 ans aux 25-29 ans, de 23,4 % à 95,7 %, ce dernier chiffre représentant pratiquement la totalité de la catégorie. Chez les femmes au contraire, ce taux d'activité, parti de plus bas (14,5 % d'actives entre 15 et 19 ans), s'élève beaucoup moins vite (donc, beaucoup moins haut) que chez les hommes : 22,5 % seulement chez les 25-29 ans. On déduira de ces chiffres que, si le taux de scolarisation joue un rôle important pour les deux sexes chez les plus jeunes, les garçons se trouvent par la suite projetés directement au sortir de l'école ou du collège dans la vie active tandis que les filles des mêmes âges pénètrent, pour la plus grande partie d'entre elles, dans la catégorie réputée inactive des "ménagères et personnes s'occupant du foyer".

Le taux d'occupation, qui seul prétend saisir directement les chômeurs par rapport à l'ensemble des actifs, fait apparaître des processus profondément différents d'un sexe à l'autre (tableau 5). Au niveau de l'ensemble des actifs, la situation est apparemment très semblable pour les hommes et pour les femmes : respectivement 73,7 et 77,7 % d'occupés pour une moyenne générale de 74,6 %. Cette apparente similitude qui concerne, comme il convient de le rappeler, des effectifs de population active très inégaux (17), recouvre également des situations très différentes quant aux conditions d'entrée des deux sexes dans la production. Toujours pour les classes d'âge de 15 à 29 ans, le taux d'occupation part d'un niveau plus favorable chez les hommes que chez les femmes (28,7 % contre 14,9 % chez les 15-19 ans), retrouvant momentanément une situation analogue à celle des taux d'activité. Toutefois, à partir de là, le processus se déroule en sens inverse et, dès la classe d'âge suivante des 20-24 ans, les hommes sont fortement dépassés par les femmes (49,5 % contre 63,8%) pour atteindre chez les 25-29 ans tout juste les 3/4 de leur classe (74,7 %) alors que les femmes déclarées actives sont occupées au 9/10e (91,1 %).

Tableau 5 : TAUX D'OCCUPATION PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE (%)

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
15 - 19 ans	28,7	14,9	22,8
20 - 24 ans	49,5	63,8	52,6
25 - 29 ans	74,7	91,1	74,6
Ensemble des actifs	73,7	77,7	74,6

(RGP, vol. 1-4, p. 37)

N.B. Le taux de chômage est évidemment le complément à 100 du taux d'occupation. Plus celui-ci est élevé, plus le chômage est faible et réciproquement.

Tableau 6 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE TYPE D'ACTIVITE (en %)

Niveau d'instruction	Types d'activité			
	Hommes		Femmes	
	Actifs au travail	Actifs au chômage	Actifs au travail	Actifs au chômage
Non déterminé				
Sans profession	74,1	25,9	86,4	13,6
Analphabètes	73,1	26,9	86,8	13,2
Enseignement primaire et moyen	73,1	26,9	58,8	41,2
Enseignement secondaire	73,5	26,5	77,6	22,4
Enseignement technique	79,7	20,3	89,4	10,6
Enseignement supérieur et normal	97,4	2,6	96,2	3,8
Total	73,7	26,3	77,9	22,1

(RGP, vol. 1-4, p. 20)

Toujours pour les actifs, les chiffres fournis par le recensement permettent de préciser la relation existant entre le niveau d'instruction et les proportions respectives de chômeurs et d'actifs au travail (tableau 6). Par ce qui est sans doute une conséquence de l'importance et de l'ancienneté de la formation scolaire à tous les niveaux dans la population brazzavilloise, le niveau d'instruction apparaît sans action perceptible sur l'emploi ou le non-emploi jusqu'à l'enseignement secondaire inclus. L'enseignement technique en revanche, à niveau comparable, joue un rôle certain, tandis que les titulaires d'un diplôme d'enseignement "normal" ou supérieur sont pratiquement tous occupés. Ces considérations valent pour les hommes comme pour les femmes, à ceci près que, pour ces dernières, le rôle positif de l'enseignement pour l'obtention d'un emploi se manifeste dès l'enseignement technique. Ces catégories désignent évidemment les professions pratiquement "réservées" aux femmes, du moins depuis ces dernières années, et qui sont des emplois de vendeuses, de bureau et, surtout, de secrétariat. Ces taux élevés d'occupation sont également possibles chez elles du fait d'un développement plus récent des formations dépassant le niveau primaire alors que, pour les hommes, les emplois des niveaux correspondants sont déjà saturés.

Au regard cette fois des catégories de professions, que le chômage touche d'une manière très inégale, les catégories des "non-déclarés et sans profession", malheureusement confondues au recensement, méritent une attention particulière, à cause de leur importance numérique d'abord (16.258 personnes dont 12.681 hommes et 3.577 femmes) et ensuite parce qu'elles représentent la quasi-totalité de cette catégorie où 232 personnes seulement - moins de 2 % - se déclarent occupés. Le commentaire qui accompagne la publication du recensement fait justement remarquer que ces chiffres "semblent indiquer que le système économique utilise toujours la main-d'oeuvre qualifiée et qu'il n'éprouve de difficultés qu'à l'égard de la main-d'oeuvre sans profession, sans métier plus précisément" (18). En effet, "sur 100 chômeurs du sexe masculin, 19 chômeurs déclarent une profession contre 81 qui n'en ont pas" (19). La proportion de chômeurs varie également selon le type de profession : 13 % chez les travailleurs des transports, 10 % chez ceux des services et 9 % chez les "ouvriers, artisans et manoeuvres", cette dernière catégorie trouvant plus facilement que les autres des activités de remplacement dans le travail à son compte. Le taux de chômeurs devient insignifiant chez les travailleurs déclarés indépendants tels que les vendeurs, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs ainsi que - pour des raisons qui tiennent aussi bien à leur statut de fonctionnaire qu'à leur qualification professionnelle élevée - chez les "cadres, techniciens et travailleurs scientifiques".

3. LES PRODUCTEURS

Les 201.170 dépendants appartenant aux catégories qui viennent d'être décrites sont à la charge de 101.608 producteurs: chaque actif entretient donc deux inactifs. Encore a-t-on considéré comme producteurs non seulement les personnes exerçant effectivement une activité rémunératrice, mais aussi les "ménagères et personnes s'occupant du foyer" (20).

3.1. Les ménagères et assimilés

La catégorie de "ménagères et personnes s'occupant du foyer" est numériquement considérable puisqu'elle comprend 45.641 personnes. Elle est composée, ce qui n'est guère étonnant, presque exclusivement de femmes auxquelles se joignent assez curieusement 50 hommes. Bien qu'elle figure au recensement dans la catégorie des inactifs, on range ici parmi les producteurs cette partie de la population, et ceci pour deux raisons. D'une part, ces femmes remplissent à plein temps des tâches de ménagères et de mères de famille, complément irremplaçable du travail des "actifs" proprement dits. D'autre part, une proportion non négligeable d'entre elles exercent avec une régularité variable des activités complémentaires - de commerce ou de culture notamment - qui apportent au foyer un surcroît de revenu, en nature ou en espèces, souvent plus important qu'il n'y paraît. Les questionnaires du recensement, qui ne concernent guère que la profession habituelle, ne permettent pas de saisir les activités ou les sources de revenu secondaires (activités annexes, revenus des loyers, de véhicules mis en circulation, etc.).

Une enquête particulière, effectuée à l'époque du recensement, s'est donné pour objectif de préciser la situation des femmes de 14 à 49 ans au regard de leurs activités, principales ou secondaires, productrices de biens. Sur un échantillon de 715 femmes, représentatif pour l'agglomération (21), on a relevé 30,2 % d'élèves et étudiants, 43,6 % de personnes se disant sans activité, qui entrent donc dans la catégorie des ménagères au sens strict, et 26,2 % déclarant une activité non-ménagère. La relation entre ces chiffres et ceux du recensement demande explication. Le taux d'élèves et étudiants est beaucoup plus fort au sondage, ce qui tient à la présence des filles de 14 ans, proportionnellement nombreuses dans la population et, sauf exception, entièrement scolarisées. La proportion d'actives y est également plus forte ce qui tient à la manière détaillée dont les activités, totales ou partielles, y ont été abordées : les 26,2 % d'actives définies dans ces conditions s'y répartissent en 28 % de salariées, 3,4 % de femmes à la fois cultivatrices et commerçantes (essentiellement sans doute des jardinières vendant elles-mêmes les produits de leur

récolte), 3,6 % de cultivatrices seules et 16,5 % de commerçantes (22). Dans l'ordre, le commerce arrive donc en tête, suivi de loin par l'agriculture et de plus loin par le salariat. Bien entendu, les femmes se déclarant actives exercent également - y compris les salariées - des tâches ménagères. Toutefois, outre le fait que les écoles maternelles et les crèches - celles-ci généralement privées - commencent à se développer (mais alors elles ne touchent guère qu'une minorité privilégiée de femmes salariées), les conditions encore existantes de la vie dans les familles, avec un nombre important d'enfants et de dépendants dans les foyers, allègent considérablement ces tâches pour les femmes qui travaillent également au dehors.

3.2. Les actifs au travail

Mis à part les apports complémentaires des retraités, étudiants et de certaines femmes déclarées ménagères, il demeure que les actifs au travail constituent le principal support économique de la population. Ces actifs occupés, au nombre de 55.967 (soit 43.098 hommes et 12.859 femmes) doivent être considérés ici, comme l'ont été les élèves et étudiants mais d'une manière encore plus directement actuelle, du point de vue de leur situation à l'égard des possibilités qui s'offrent à eux sur le marché du travail brazzavillois.

La première ventilation opérationnelle des actifs occupés, du point de vue du marché du travail, concerne donc la profession habituelle. Il faudra ici considérer également les chômeurs, car, bien que momentanément improductifs, ils n'en constituent pas moins, au regard de ce même marché du travail, un potentiel disponible, une "armée de réserve" dont l'existence n'est pas sans conséquence pour le fonctionnement de ce marché. La répartition des professions habituelles au recensement, telle du moins qu'elle est publiée, est très vague quant aux catégories distinguées (tableau 7).

La catégorie des autosubsistants ("agriculteurs, pêcheurs, chasseurs") ne représente que 3.883 personnes dont presque un tiers de femmes (1.123). Ces femmes "autosubsistantes" ne représentent elles mêmes que 1,4 % de l'ensemble du groupe des femmes en âge de travailler. Ce chiffre est très inférieur à la réalité : il ne tient compte vraisemblablement que de la partie la plus "professionnalisée" de celles-ci. L'enquête par sondage réalisée auprès de la population féminine de 14 à 49 ans identifie en effet 7,1 % de cultivatrices totales ou partielles, dans une tranche d'âge où les élèves et les étudiants représentent 30,2 % du total contre 16,8 % dans les données du recensement. Les chiffres obtenus pour les hommes - non soumis aux mêmes biais - illustrent l'importance minime des activités agricoles et indiquent clairement que Brazzaville ne saurait mériter le nom "d'agroville".

Tableau 7 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LE TYPE D'ACTIVITES, LE GROUPE DE PROFESSIONS HABITUELLES ET LE SEXE

	Actifs au travail			Actifs au chômage			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculture, chasse, pêche	2.636	1.114	3.750	124	9	133	2.760	1.123	3.883
Travaux manuels	22.553	1.068	23.621	2.312	17	2.329	24.865	1.085	25.950
dont									
Mineurs	129	8	137	6	-	6	135	8	143
Ouvriers, artisans, manoeuvres	13.743	794	14.538	1.292	2	1.294	15.036	796	15.832
Travailleurs des transports	4.766	54	4.820	615	12	627	5.381	66	5.447
Travailleurs des services	3.914	212	4.126	399	3	402	4.313	215	4.528
Employés	17.679	10.685	28.364	487	82	569	18.166	10.767	28.933
dont									
personnel commercial et vendeurs	4.581	7.673	12.254	118	5	123	4.599	7.678	12.377
Personnel administratif	5.166	1.873	7.029	217	67	284	5.373	1.940	7.313
Armée	3.163	3	3.166	-	-	-	3.163	3	3.166
Cadres, techniciens, etc.	4.779	1.136	5.915	152	10	162	4.931	1.146	6.077
Non déclarés, sans profession	230	2	232	12.451	3.575	16.026	12.681	3.577	16.258
Ensemble	43.098	12.869	55.967	15.374	3.683	19.057	58.472	16.552	75.024

Les travailleurs manuels constituent la partie la plus importante des actifs occupés (25.950, soit 46,3 %) mais aussi la plus floue tant du point de vue de la nature de la profession qui va du terrassement aux métiers exigeant un long apprentissage (menuisiers, mécaniciens-auto, etc.), du niveau de qualification, depuis le manoeuvre jusqu'à l'ouvrier professionnel, que du statut dans la profession mêlant les salariés des secteurs public et privé à des entrepreneurs à leur compte. Sur ce total, on compte seulement 1.085 femmes, essentiellement sans doute dans l'artisanat (couturières, etc.) et les services. La ventilation des hommes en catégories plus précises nécessite le recours à des sources plus détaillées.

Tableau 8 : PROPORTION DES DIFFERENTES CATEGORIES D'HOMMES ACTIFS AU RGP ET AU SONDAGE DU CAF PROJECT (24)

	RGP 19 à 59 ans	CAF Project 19 à 54 ans
Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, etc.	6,1	3,8
Travailleurs manuels	54,9	56,6
Employés, cadres, militaires	39	39,6
Total	100	100
(Nombre de cas)	(45.304)	(416)

Pour une population de travailleurs manuels sensiblement équivalente à celle du recensement (tableau 8), et en utilisant la même nomenclature, le sondage précise ainsi le contenu de cette catégorie :

- métiers manuels à faible formation (dont manoeuvres)	51
- métiers manuels à formation moyenne	79
- chauffeurs, conducteurs divers. "semi-employés"	40
- métiers artisanaux exigeant un apprentissage	66
Ensemble	236

Les métiers demandant peu de formation représentent moins du quart de l'ensemble, contre une bonne moitié de métiers à formation moyenne (ouvriers du bâtiment, chauffeurs, conducteurs d'engins, "semi-employés" dont on exige déjà des travaux d'écriture, etc.), le restant, soit un bon quart, étant composé de travailleurs de métiers (menuisiers, tailleurs, spécialistes du bâtiment, etc.). La ventilation de ces mêmes catégories selon le statut fournit - toujours d'après le sondage - 71 % de salariés contre 29 % de travailleurs à leur compte (y compris les patrons de petites entreprises utilisant des salariés et des apprentis).

Les employés au sens large du terme apparaissent au recensement plus nombreux que les manuels, donnant ainsi une mesure de l'hypertrophie du tertiaire qui est de règle dans cette catégorie de sociétés urbaines. Ici toutefois, ce nombre élevé est dû pour une bonne part au fait que la catégorie recouvre près de 2/3 des femmes ayant une profession déclarée : parmi les salariées (tableau 7), les infirmières, assistantes sociales, enseignantes, comptées parmi les 1.146 "cadres, techniciennes, etc." et les 1.940 employées de l'administration, mais aussi la catégorie dominante des 7.678 "employées de commerce et vendeuses" qui pour quelques dizaines de salariées, compte une très large majorité de "marchandes" à leur compte. La moitié des hommes de cette même catégorie des employés au sens large se compose de personnel administratif (5.373 personnes) et de militaires (3.163) sans que l'on ait les moyens, pour ces derniers, de distinguer ceux qui par leur grade ou leur spécialisation devraient être ajoutés aux 4.931 "cadres, techniciens, etc." composés, au recensement, uniquement de civils.

L'analyse fine du CAF Project apporte quelques précisions supplémentaires sur le détail des professions, soit parmi les hommes :

- commerçants de commerce local	30
- employés de bureau et divers, cadres moyens	59
- militaires	35
- personnel de santé (sauf médecins)	10
- enseignement primaire et technique	11
- métiers hautement spécialisés	15
- cadres supérieurs, professions libérales	5

Ensemble	165

Le commerce apparaît ici beaucoup moins représenté chez les hommes que chez les femmes tandis qu'y dominent au contraire les métiers d'employés à formation moyenne et les militaires (94 cas sur 165). Le reste de l'échantillon, soit près du quart, est constitué du personnel hautement qualifié de la santé, de l'enseignement, de métiers hautement qualifiés et d'un petit nombre de cadres supérieurs et de professions exigeant le niveau de formation universitaire.

Tableau 9 : REPARTITION DE LA POPULATION OCCUPEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE SEXE

	Hommes	Femmes	Ensemble
Employeurs, patrons	0,8	0,2	0,7
Travailleurs indépendants	26,4	71,2	38,9
Salariés	69,5	26,8	57,3
Autres situations	2,7	1,6	2,6
Non déclarés	0,6	0,2	0,5
Ensemble	100	100	100
(Nombre de cas)	(39.935)	(12.886)	(52.801)

(RGP, vol. 1-4, p. 46)

La situation dans la profession définit au recensement la position des individus dans le rapport de production, en d'autres termes, leur statut dans la vie économique. Elle distingue donc (tableau 9) les employeurs et patrons, des travailleurs à leur compte et des salariés. Les employés et patrons constituent ici une proportion infime, la catégorie excluant sans doute les très petits entrepreneurs employant quelques apprentis non déclarés. Les travailleurs indépendants constituent près de 2/5 de l'ensemble avec une très forte domination des femmes (71,2 % des actives). On observe, chez les salariés, qui constituent de très loin le groupe dominant (près de 6 actifs sur 10) un renversement presque symétrique de proportion entre les sexes, avec, cette fois, une forte prédominance des hommes.

Toujours selon le recensement, les groupes de professions sont inégalement concernés par cette répartition : "le salariat domine dans le groupe des cadres, techniciens et professions scientifiques, ceci quel que soit le sexe. C'est la même situation dans le groupe du personnel administratif" (25). Il en

va de même chez la plupart des manuels, à l'exception des manoeuvres. De leur côté, "les travailleurs indépendants se concentrent parmi le personnel commercial et les vendeurs (85.2 % de travailleurs indépendants), chez les agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et forestiers (83,3 %) et chez les ouvriers de métier, artisans et manoeuvres non classés ailleurs (39,3 %)" (26).

Notes

- (1) Recensement Général de la Population (RGP) de 1974, Direction de la Statistique et des Etudes Economiques au Congo.
- (2) On remarquera que le nombre de femmes dépasse ici sensiblement celui des hommes, ce qui donne sans doute une vision beaucoup plus équitable, que la seule considération des "actifs au travail", de la répartition effective des tâches, rémunérées ou non, nécessaires à la survie des ménages.
- (3) Selon le RGP (vol. 1-4, p. 3), 69.481 enfants de 6 à 14 ans, sur un total de 73.988 étaient scolarisés en 1974, soit un taux de 93,9 % plaçant ainsi le Congo en tête du continent africain.
- (4) Au Congo, les élèves des enseignements primaire et secondaire portent l'uniforme.
- (5) L'ingéniosité est parfois grande, et certains "polyos" utilisent les véhicules que leur a donné une association charitable pour organiser, aidés pour leurs déplacements d'une personne valide dont ils assument la charge, de petits commerces très lucratifs de denrées de semi-contrebande provenant du Zaïre et pour lesquelles ils ont réussi à s'assurer une sorte de quasi-monopole.
- (6) Mais qui ne sont pas ventilés séparément dans le RGP. On peut toutefois les estimer, dès 1974, à quelques milliers.
- (7) Ce qui considéré au niveau de la société dans sa globalité, ne fait que reporter sur d'autres "actifs au travail" la charge de leur entretien.
- (8) La bourse des étudiants de l'université congolaise était à l'époque de 22.500 F cfa (450 FF). Elle a été portée à 25.000 F cfa en 1980.

- (9) Mais le recensement, nous l'avons signalé, ne permet pas d'établir la distinction entre élèves ("inactifs") et étudiants ("actifs").
- (10) Au Congo, l'enseignement est nationalisé mais la saturation de celui-ci en même temps que des considérations diverses ont conduit à tolérer la réouverture ou le maintien de plusieurs établissements privés.
- (11) Organisation par le Gouvernement - dans le cadre d'une politique anti-élitiste - de cours dispensés bénévolement par des élèves des classes terminales et des étudiants.
- (12) Du moins en 1974, date à laquelle se rapporte cette analyse. Depuis, le boom pétrolier permet de resituer le problème dans une conjoncture beaucoup plus optimiste.
- (13) Direction de la Statistique et de la Comptabilité Economique : "Enquête taux d'activité à Brazzaville (population et emploi en 1972)", sous la direction de Th. MAYER avec la collaboration de B. MOUANGA et al., 33 p.
- (14) "Enquête taux d'activité..." p. 16.
- (15) op.cit. p. 18.
- (16) Ibid.
- (17) 58.472 hommes (43.098 actifs au travail et 15.374 chômeurs) contre seulement 16.572 femmes (12.869 actives occupées contre 3.683 sans emploi) selon le tableau 1.
- (18) RGP, vol. 1-4, p. 34.
- (19) Ibid.
- (20) Le rapport dépendants/producteurs est ici de 2, tandis que, d'après le recensement, le rapport personnes à charge/actifs occupés est de 5,3 (RGP, vol. 1-4, p. 23). Ces deux chiffres ne sont pas contradictoires : ils représentent une approche différente de la même réalité. Sont considérés comme "producteurs" tous les actifs, y compris les ménagères, alors que seules les personnes ayant une activité extérieure rémunératrice sont incluses dans la catégorie des "actifs occupés".
- (21) Il s'agit d'un échantillon destiné à étudier les problèmes de fécondité, d'où sa composition particulière en matière de classes d'âge. Le territoire enquêté représente la commune de Brazzaville plus la partie du district de Ngamaba qui complète l'agglomération urbaine.

- (22) Parmi les 23 salariées, on compte 14 enseignantes, techniciennes et membres des services de santé ; parmi les 73 agricultrices, 32 cultivent le manioc, 9 l'arachide et 21 pratiquent le maraîchage. Sur les 158 commerçantes, 16 vendent des produits maraîchers, 31 des fruits et légumes de production locale, 20 du poisson et 47 du manioc et du "foufou" (farine de manioc). Bien que cela ne soit pas précisé, la nature des produits vendus montre qu'il s'agit ici de vendeuses installées sur les marchés. Malgré les précautions prises lors de l'enquête, ces chiffres passeraient alors sous silence une partie non négligeable des petits commerces exercés à la porte des "clôtures", à l'intérieur même des quartiers.
- (23) D'une enquête exploratoire faite parmi des ménages congolais habitant la région parisienne, il ressort que les femmes, du fait de l'absence de ces aides complémentaires, et en dépit du recours fréquent aux écoles maternelles, crèches, assistances familiales, etc., dont elles connaissent parfaitement l'existence, trouvent les tâches ménagères, et surtout l'élevage des enfants, beaucoup plus contraignants en France qu'à Brazzaville.
- (24) Il s'agit ici de la partie "masculine" du sondage au 1/100e dont on a utilisé les résultats pour les femmes. On remarquera que, s'agissant d'une étude sur les aspects sociaux de la fécondité, l'échantillon des hommes est décalé d'une classe d'âge par rapport à celui des femmes.
- (25) RGP, vol. 1-4, p. 46.
- (26) Ibid.

Journées d'Etude sur Brazzaville.

Actes du colloque

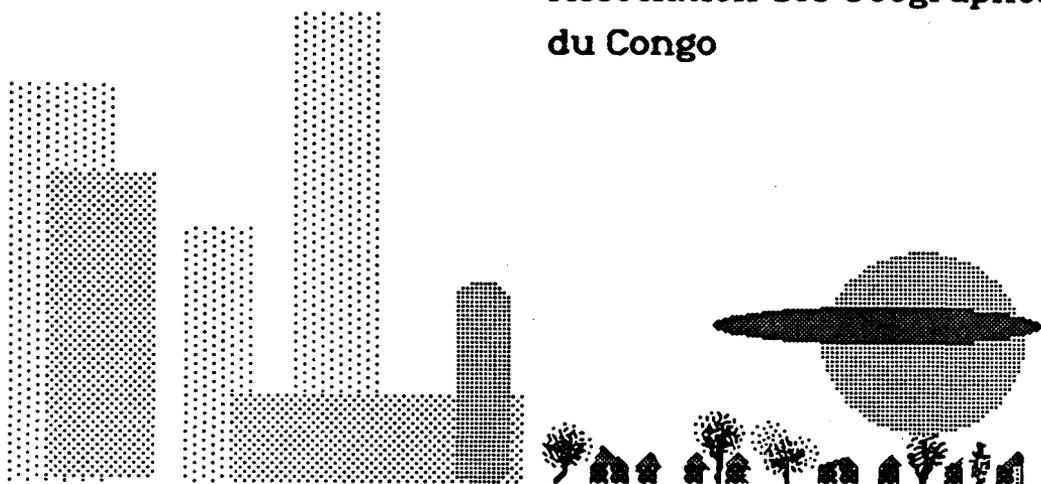
Brazzaville, 25-28 avril 1986.

ORSTOM

Santé Urbanisation

AGECO

**Association des Géographes
du Congo**



**Publié avec le concours de la Mission Française
de Coopération et d'Action Culturelle.**

Brazzaville. R. P. Congo.